

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE  
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE  
23 JANVIER 2014, À 13 h 30, DANS LES  
LOCAUX DE LA CRÉ DE L'ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE À ROUYN-NORANDA, SOUS  
LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN-MAURICE MATTE,  
PRÉSIDENT.

---

*Les présences*

Mesdames Lorraine Barrette, conseillère  
Stéphanie Bédard, administratrice  
Marianne Gagnon-Bourget, administratrice  
Johanne Jean, administratrice  
Nicole Rochon, administratrice  
Jacline Rouleau, administratrice

Messieurs Arnaud Warolin, trésorier  
Jaclin Bégin, administrateur  
Marc Bibeau, administrateur  
Ulrick Chérubin, administrateur  
Pierre Corbeil, administrateur  
Luc Dupuis, conseiller  
Martin Ferron, administrateur  
Normand Houde, administrateur  
Jacques Riopel, administrateur

*Les absences*

Madame Linda Perron-Beauchemin, administratrice  
Messieurs Mario Provencher, deuxième vice-président  
Bernard Flébus, administrateur

*Les observatrices et observateurs :*

Madame Gracia Laforge, MAMROT  
Messieurs Olivier Duchesne, attaché politique de M. François Gendron (député  
d'Abitibi-Ouest)  
Bruno-Philippe Richard, attaché politique de Mme Élisabeth Larouche  
(députée d'Abitibi-Est)  
Simon Lapierre, attaché politique de M. Gilles Chapadeau (député de  
Rouyn-Noranda/Témiscamingue)

*Les personnes invitées*

Madame Huguette Lemay, Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-  
Noranda  
Monsieur Jacques Boissonneault, Agence de santé et de services sociaux de  
l'Abitibi-Témiscamingue

*Les membres du personnel :*

Mesdames Lili Germain, agente de communication  
Josée LeBlanc agente de développement  
Josie Mongrain, agente de développement  
Mariella Collini, agente de recherche  
Aline Sauvageau, consultante  
Messieurs Luc Bélisle, directeur général  
Simon Letendre, directeur général adjoint

Patrick Charron, agent de développement  
Serge Maheux, analyste socioéconomique

## 1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes, dont les deux nouvelles recrues : Mme Jacline Rouleau et M. Jaclin Bégin. Il indique que la présente rencontre est la dernière pour M. Simon Letendre, qui quitte l'organisation pour un congé sabbatique d'un an.

M. Matte fait ensuite un bref retour sur la réunion du 12 décembre 2013. Il considère que l'absence de rencontres à l'automne a constitué un facteur négatif au déroulement de cette réunion, où d'importantes décisions devaient être prises.

MM. Marc Bibeau et Arnaud Warolin suggèrent de réduire le contenu des projets d'ordre du jour et considèrent que l'on passe souvent trop rapidement sur des sujets d'importance dans des délais trop courts. Les membres du conseil d'administration suggèrent que les fiches soient mises en ligne entre deux et trois jours avant les rencontres.

M. Matte mentionne l'arrivée au sein de l'équipe de Mme Karine Bisson, qui prendra la relève de Mme Esther Labrie pendant son congé de maternité. Mme Bisson est basée en Abitibi-Ouest.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouverte la rubrique Affaires nouvelles :

- |     |   |      |  |
|-----|---|------|--|
| 1.  | Mot de bienvenue  | 10.  | Entente spécifique Aînés                               |
| 2.  | Lecture et adoption de l'ordre du jour  | 11.  | Cadre de gestion du Fonds de développement régional    |
| 3.  | Procès-verbal et suivis   | 12.  | Réunir réussir   |
| 4.  | Autorisations visant le président   | 13.  | CRRNT  |
| 5.  | Planification stratégique régionale   | 13.1 | Nomination d'une commissaire                           |
| 6.  | Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue         | 13.2 | Financement des tables GIRT                            |
| 7.  | Volet 4 agro  | 14.  | Renouvellement de l'entente sur le financement de MISA |
| 7.1 | Nomination d'un remplaçant pour M. Daniel Rancourt                            | 15.  | Élection des membres du bureau de direction            |
| 7.2 | Financement d'un projet sur les petits fruits (mission exploratoire en Suède) | 16.  | Correspondances  |
| 8.  | Carrefour touristique régional  | 17.  | Affaires nouvelles                                     |
| 9.  | <del>Valorisation Abitibi-Témiscamingue</del> – point reporté en février      | 17.1 | Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue          |
|     |   | 18.  | Levée de la réunion                                    |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. Procès-verbal et suivis

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Dupuis, appuyé par M. Ulrick Chérubin, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 12 décembre 2013 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés :

- Entente en immigration : les discussions restent à venir.
- Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue : la rencontre est prévue pour le 28 janvier.
- La rencontre avec la CRÉBJ et le ComaxAT est à venir.
- Créneaux Accord : la rencontre avec le comité régional est faite.
- Le personnel a été avisé des compressions en cours.
- GIRT : une correspondance a été envoyée à la ministre et une rencontre a eu lieu en janvier avec le MRN et les MRC.
- Projet Dragon : la Coopérative de développement régional pilote le dossier.
- Transport durable : la CRÉBJ a été contactée et le contrat a été octroyé.

### 4. Autorisations visant le président

M. Luc Bélisle précise qu'une résolution doit être adoptée pour permettre au président de disposer d'une carte de crédit émise au nom de la Conférence régionale. La résolution doit également autoriser le président et les vice-présidents à signer divers documents au nom de la Conférence régionale.

CONSIDÉRANT que M. Jean-Maurice Matte a été élu à la présidence de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue le 12 décembre 2013 pour un mandat de deux ans;

CONSIDÉRANT que M. Matte doit disposer d'une carte de crédit émise au nom de la Conférence régionale pour effectuer des dépenses dans le cadre du mandat qui lui est dévolu;

CONSIDÉRANT que les membres du bureau de direction seront élus en fin de la présente rencontre, comme prévu à l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration doivent autoriser le président et les vice-présidents de l'organisme à signer les effets bancaires ou tout document officiel au nom de l'organisation (contrats, protocoles, ententes, conventions, demandes de subventions ou autres documents administratifs);

**Résolution 001-14-CA- :**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par et M. Pierre Corbeil :

- d'autoriser le président de la Conférence régionale à disposer d'une carte de crédit émise au nom de l'organisation, pour une somme maximale de 10 000 \$, pour la durée de son mandat;
- d'autoriser le président et les vice-présidents de la Conférence régionale à signer les effets bancaires ou tout document officiel au nom de l'organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Planification stratégique régionale**

M. Luc Bélisle invite Mme Aline Sauvageau à faire le point sur l'évolution du dossier de la planification stratégique régionale. Mme Sauvageau rappelle les étapes réalisées à ce jour et présente brièvement le squelette de la prochaine planification stratégique. Elle indique que du travail reste à faire pour cibler des porteurs et des partenaires, en lien avec les priorités à établir. La rédaction du document se fera au cours des prochaines semaines et un processus de consultation visant à en valider le contenu devrait être amorcé au cours du mois de mars 2014. Le plan devrait être lancé publiquement en mai 2014 selon le calendrier prévu. Une tournée de consultation dans les territoires est prévue au cours des prochains jours. Les membres du caucus sont invités à y participer. Pour ce qui est de la mise en œuvre, le suivi des réalisations appartient à la Conférence régionale. Le travail se fera en collaboration avec un comité afin de mobiliser les porteurs de dossier. Ce sont ces derniers qui seront responsables de la réalisation des objectifs inscrits au plan. Les membres du caucus prennent note que la planification ne comprendra pas de moyens pour répondre aux objectifs retenus.

## **6. Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue**

Mme Huguette Lemay, du Centre de santé et des services sociaux de Rouyn-Noranda, et M. Jacques Boissonneault, de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, présentent aux membres du conseil d'administration le projet de développement de services de radiothérapie à Rouyn-Noranda. Les membres du conseil d'administration prennent note que le projet fait consensus. Ils conviennent qu'il est important de faire front commun pour développer les services, au bénéfice de la clientèle.

**Résolution 002-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Marc Bibeau,

- d'appuyer l'implantation à Rouyn-Noranda d'un centre de radiothérapie, au bénéfice de la clientèle régionale;
- d'inviter les conseils municipaux et MRC de la région à appuyer ce dossier en leur fournissant un modèle de résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Volet 4 agro**

### **7.1 *Nomination d'un remplaçant pour M. Daniel Rancourt***

M. Serge Maheux présente le besoin de nomination d'un remplaçant pour M. Rancourt au sein du comité de gestion du Volet 4 du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que M. Daniel Rancourt a quitté sa fonction de préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et qu'il ne pourra plus, à ce titre, représenter comme substitut la Conférence régionale au comité de gestion du quatrième volet du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer une personne qui agira à titre de substitut à M. Bernard Flébus pour les rencontres du comité de gestion;

**Résolution 003-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Ulrick Chérubin, appuyé par M. Jaclin Bégin, de nommer M. Jacques Riopel comme substitut de M. Bernard Flébus au comité de gestion du Volet 4 du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.2 *Financement d'un projet sur les petits fruits (mission exploratoire en Suède)***

M. Serge Maheux présente sa fiche visant le financement d'une mission exploratoire en Suède portant sur les petits fruits. Il précise que sa recommandation vise l'investissement d'une somme maximale de 14 049 \$, couvrant les dépenses d'entreprises provenant de la région.

CONSIDÉRANT que le client (Nordvie Inc.) et que le projet (Mission exploratoire en Suède : petits fruits) atteignent les objectifs du Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;

**Résolution 004-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Rochon, appuyée par Mme Stéphanie Bédard, d'autoriser le versement à la ferme Nordvie Inc. d'une somme maximale de 14 738 \$ pour les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue qui participeront à la mission exploratoire en Suède.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. Carrefour touristique régional**

M. Serge Maheux fait état du projet de renouvellement de la contribution de la Conférence régionale au dossier du Carrefour touristique.

CONSIDÉRANT l'engagement que la Conférence régionale avait pris envers Tourisme Abitibi-Témiscamingue en novembre 2011;

CONSIDÉRANT que Tourisme Abitibi-Témiscamingue a présenté à la Conférence régionale une programmation pour les années 2012-2015;

CONSIDÉRANT que Tourisme Abitibi-Témiscamingue a remis son bilan 2012-2013 ainsi que son plan d'action 2013-2014 à la Conférence régionale;

CONSIDÉRANT que Tourisme Abitibi-Témiscamingue a présenté un budget 2013-2014 confirmé;

**Résolution 005-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par M. Ulrick Chérubin :

- que la Conférence régionale accorde une somme de 75 000 \$ à Tourisme Abitibi-Témiscamingue, ce qui correspond à la deuxième année de contribution (2013-2014) dans le cadre de l'entente;
- que pour l'exercice 2013-2014 de l'entente, un protocole d'entente soit signé avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue à la suite de la présentation d'un rapport d'activités 2012-2013, d'un plan d'action 2013-2014 et de la confirmation du financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. ~~Valorisation Abitibi-Témiscamingue~~ – point reporté en février**

## **10. Entente spécifique Aînés**

Mme Josie Mongrain présente la proposition d'entente spécifique touchant les personnes âgées pour une période de quatre ans et visant l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie. Mme Mongrain souligne l'importance de signer l'entente avant le 20 mars 2014.

CONSIDÉRANT la contribution financière de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et l'importante somme accordée par le Secrétariat aux aînés;

CONSIDÉRANT l'enjeu du vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT la marge de manœuvre dans la mise en œuvre de l'entente;

CONSIDÉRANT qu'une telle entente est en lien direct avec la démarche de planification stratégique régionale en cours et la structure de l'Alliance;

### **Résolution 006-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Ulrick Chérubin d'autoriser le président de la Conférence régionale à signer l'entente spécifique « Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2013-2017 », et d'y investir la somme de 10 000 \$ par année pour quatre ans, l'argent devant provenir du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. Cadre de gestion du Fonds de développement régional**

M. Simon Letendre présente le document intitulé Cadre de gestion et politique d'investissement. Il explique ce qu'est le Fonds de développement régional. Ce document remplace celui qui était en ligne sur le site Internet de la Conférence régionale.

### **Résolution 007-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marianne Gagnon-Bourget, appuyée par M. Arnaud Warolin, d'adopter le cadre de gestion du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. Réunir réussir

Mme Josée LeBlanc signale que les Journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 10 au 14 février 2014. La programmation est prête. Des rubans sont remis aux membres du conseil d'administration, qui sont invités à le porter afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études. Des messages sont diffusés sur les ondes de NRJ et de CKVM afin de promouvoir un concours (les gagnants recevront des cartes cadeaux, gracieuseté des IGA de la région). Dans le cadre de la Journée en vert, les administratrices et administrateurs sont invités à faire parvenir à Mme LeBlanc des photos qui seront diffusées sur Facebook. Mme LeBlanc fait aussi état de la participation d'entreprises de la région qui accolent le logo de la persévérance scolaire sur leurs produits.

Plusieurs documents d'information ont été déposés à l'attention des membres du conseil d'administration. On y retrouve notamment plusieurs données d'importance touchant la faible scolarité de la population régionale, surtout du côté des garçons. Mme LeBlanc note que plusieurs campagnes de sensibilisation ont été lancées et que les comités locaux sont très actifs. Une cinquantaine de projets ont été mis sur pied à travers la région pour contrer le phénomène du décrochage scolaire.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative est une priorité pour la région;

CONSIDÉRANT que le taux de décrochage est élevé et que le taux de diplomation est insatisfaisant en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que des régions déjà actives depuis plusieurs années nous prouvent que les actions faites pour valoriser la persévérance scolaire sont concluantes;

CONSIDÉRANT que la mobilisation en Abitibi-Témiscamingue est excellente et que le partenariat est à géométrie variable dans les territoires;

### **Résolution : 008-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Marc Bibeau de réserver un montant de 50 000 \$ comme prévu, provenant du budget 2013-2014 du Fonds de développement régional (FDR) si les montants sont disponibles, sinon dans l'enveloppe 2014-2015 du FDR, pour le dossier de la réussite éducative pour la prochaine année et ce, jusqu'en juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est également convenu d'encourager les entreprises, organismes, parents et amis à soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes de la région par la diffusion d'un communiqué de presse à lancer dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Mme LeBlanc invite les membres du conseil d'administration à contacter les membres du comité actif sur leur territoire afin de voir avec eux comment ils peuvent



intervenir en appui à leurs démarches. Une liste des répondants pour chaque comité local sera remise aux membres du conseil d'administration.

## **13. CRRNT**

### ***13.1 Nomination d'une commissaire***

M. Luc Bélisle présente la fiche préparée par M. Jean-François Turcotte, visant à pourvoir un siège « forêt » au sein de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).

CONSIDÉRANT le besoin de pourvoir un siège « Forêt » à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) à la suite de la démission de deux commissaires au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT que les règlements généraux de la CRRNT prévoient que les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale entérinent la nomination des commissaires de la CRRNT;

CONSIDÉRANT que Mme Geneviève Labrecque et M. Frédéric Moreau ont répondu à l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT que malgré la qualité des deux candidatures, celle de Mme Labrecque se démarque par son expérience dans les questions qui sont en lien avec la mission et le niveau d'intervention de la CRRNT;

#### **Résolution 009-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par M. Arnaud Warolin, d'accepter la candidature de Mme Geneviève Labrecque et de la nommer à titre de commissaire au siège « Forêt » de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### ***13.2 Financement des tables GIRT***

M. Luc Bélisle ayant déposé une fiche d'analyse, il en présente les grandes lignes. Il précise qu'une rencontre a eu lieu avec le MRN et les MRC le 14 janvier 2014. La révision du budget a permis de rendre disponible une marge de manœuvre financière étant donné que moins de personnes que prévu ont travaillé sur le dossier et que moins de dossiers ont été déposés. Il devient donc possible de transférer des fonds aux MRC.

Pour 2014-2015, rien ne peut encore être confirmé. Les membres du conseil d'administration prennent note que la ministre n'a pas encore répondu à la correspondance qui lui a été adressée.

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale a demandé à la ministre des Ressources naturelles de confier aux territoires de MRC les responsabilités relatives à la mise sur pied des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire de même que des consultations publiques;

CONSIDÉRANT que d'ici à ce que la ministre fasse connaître sa réponse, il faut convenir d'un mode de fonctionnement transitoire où les territoires de MRC assumeront les responsabilités associées à la consultation publique sur les plans;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire de 45 000 \$ du Programme de développement régional et forestier (PDRF) en date du 31 décembre 2013;

**Résolution 010-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Ulrick Chérubin, appuyé par Mme Nicole Rochon, de verser un montant de 9 000 \$ par territoire de MRC en provenance du budget 2013-2014 du Programme de développement régional et forestier (PDRF).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **14. Renouvellement de l'entente sur le financement de MISA**

M. Luc Bélisle a rencontré les partenaires du comité régional ACCORD pour leur présenter les décisions sur les investissements liés au Fonds de développement régional (FDR). Les discussions ont permis d'évaluer les impacts de ces décisions et d'envisager certaines alternatives.

M. Patrick Charron présente le créneau MISA. Il rappelle que la Conférence régionale soutient cette entité depuis 2006-2007. Son rôle touche le développement de nouvelles technologies applicables aux mines en exploitation, mais surtout au bénéfice des entreprises qui se rattachent à l'activité minière, dans une optique d'améliorer leur positionnement sur les marchés. Selon M. Charron, il est toujours stratégique de soutenir MISA, car l'organisme contribue directement à diversifier et à développer de nouveaux produits et marchés. Il contribue également à l'amélioration de la performance (santé et sécurité, coûts, environnement, etc.). Selon M. Charron, les projets de MISA ont généré des investissements supérieurs à 9 M\$, dont 4,6 M\$ proviennent du privé et 4,7 M\$ des gouvernements fédéral et provincial. Par ailleurs, MISA se situerait dans le top 5 ou 3 parmi les créneaux d'excellence actifs au Québec.

MISA a instauré de frais de gestion, ce qui devrait l'aider à se financer. Les montants varient selon le degré d'implication de MISA dans les projets qui lui sont soumis. Les

revenus ne seraient toutefois pas suffisants pour lui assurer un autofinancement. D'autres solutions sont donc envisagées, dont une liée à la propriété intellectuelle.

Les membres du conseil d'administration échangent sur la possibilité que la Conférence régionale se retire du financement de MISA. Cela aurait comme conséquence que l'organisme perdrait environ le quart de son budget. Le ministère des Finances et de l'Économie ainsi que le MRN ont confirmé leur intention de reconduire leur soutien financier à MISA. Emploi-Québec s'ajustera à la position de la Conférence régionale. Sa participation pourrait aussi se traduire par le soutien direct à certains projets en lien avec l'emploi.

Mme Johanne Jean exprime son conflit d'intérêts dans ce dossier. Elle donne toutefois certains renseignements permettant de comprendre le problème financier de MISA et ses liens avec l'AMQ. M. Arnaud Warolin rappelle que la position adoptée à ce jour par la Conférence régionale a forcé MISA à regarder autrement son financement.

CONSIDÉRANT l'impact qu'aurait un retrait important du financement provenant de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT les membres du conseil d'administration ont résolu de revoir l'utilisation des sommes du Fonds de développement régional et de dégager une marge de manœuvre nécessaire à la réalisation d'actions qui s'inscriront dans le prochain plan stratégique de développement régional;

CONSIDÉRANT que la mission de MISA correspond à des enjeux stratégiques de développement régional;

CONSIDÉRANT l'importance de la filière minière dans le développement de la région;

CONSIDÉRANT que MISA contribue à la diversification des produits et des marchés des PME de la filière minière de la région;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir adéquatement le groupe MISA afin qu'il puisse remplir son mandat;

CONSIDÉRANT que le ministère des Finances et de l'Économie et le ministère des Ressources naturelles ont confirmé leur contribution financière au fonctionnement de MISA pour les prochaines années (la contribution d'Emploi-Québec est à confirmer);

**Résolution 011-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Marc Bibeau, que la Conférence régionale accorde, à partir du Fonds de développement régional, une contribution financière au fonctionnement du groupe MISA de 138 000 \$ sur trois ans, soit 54 000 \$ pour la période 2014-2015, 46 000 \$ pour la période 2015-2016 et 38 000 \$ pour la période 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Les membres du bureau de direction conviennent de traiter maintenant les points 16 (Correspondances) et 17 (Affaires nouvelles) pour terminer la rencontre avec le point 15 (Élections des membres du bureau de direction).*

## **16. Correspondances**

M. Jean-Maurice Matte présente l'invitation liée au dévoilement de la Politique nationale de la ruralité 2014-2015, prévue à Senneterre le 27 janvier 2014. M. Luc Bélisle fait pour sa part état du lancement par l'UQAT des démarches de consultation en vue de l'élaboration de sa planification stratégique 2015-2020. Il précise qu'une rencontre a été prévue pour le 27 mars, à 11 h, avec les membres du caucus de la Conférence régionale; un bloc de deux heures permettra d'échanger sur le dossier. Puisqu'une rencontre régulière des membres du caucus suivra, un diner sera servi sur place.

## **17. Affaires nouvelles**

### ***17.1 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue***

Deux postes doivent être pourvus au conseil d'administration de l'UQAT. Ce point ne pouvant être traité faute de temps, il est convenu d'y revenir lors de la rencontre de février 2014.

## **15. Élection des membres du bureau de direction**

M. Luc Bélisle est désigné pour agir à titre de président d'élection. Il rappelle le mode de fonctionnement prévu par les règles de régie interne.

### **Poste de premier vice-président**

M. Marc Bibeau propose M. Mario Provencher, appuyé par M. Arnaud Warolin. M. Jean-Maurice Matte précise que M. Provencher a indiqué son intérêt à renouveler son mandat à titre de vice-président et membre du bureau de direction.

CONSIDÉRANT qu'aucun autre candidat ne se manifeste;

**Résolution 012-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ de nommer M. Mario Provencher premier vice-président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Poste de deuxième vice-président**

M. Jean-Maurice Matte propose M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Luc Dupuis.

CONSIDÉRANT qu'aucun autre candidat ne se manifeste;

**Résolution 013-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ de nommer M. Arnaud Warolin deuxième vice-président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Poste de secrétaire**

M. Jean Maurice Matte propose M. Jaclin Bégin, appuyé par M. Normand Houde.  
M. Jaclin Bégin propose Mme Stéphanie Bédard, appuyé par M. Arnaud Warolin.

CONSIDÉRANT que Mme Stéphanie Bédard accepte sa mise en candidature;

CONSIDÉRANT que M. Jaclin Bégin refuse;

CONSIDÉRANT qu'aucun autre candidat ne se manifeste;

**Résolution 014-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ de nommer Mme Stéphanie Bédard secrétaire de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Poste de trésorier**

Mme Lorraine Barrette propose M. Ulrick Chérubin, appuyée par M. Marc Bibeau.

CONSIDÉRANT qu'aucun autre candidat ne se manifeste;

**Résolution 015-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ de nommer M. Ulrick Chérubin trésorier de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Postes de conseillers**

M. Ulrick Chérubin propose M. Luc Dupuis, appuyé par Mme Johanne Jean. M. Arnaud Warolin propose Mme Lorraine Barrette, appuyé par Mme Johanne Jean.

CONSIDÉRANT qu'aucun autre candidat ne se manifeste;

**Résolution 016-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ de nommer Mme Lorraine Barrette et M. Luc Dupuis comme conseillers de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **18. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 17 h 30.